

Bourses de partenariat - Résidences de recherche en région (stage été 2027)

Culture en région

Chaire de recherche en économie créative et mieux-être – Culture en région
Titulaire de l'axe : Julie Bérubé

Dans le cadre de ce programme de bourse, nous désirons faire un partenariat avec des centres d'artistes situés en région afin d'accueillir des étudiant·es dans le cadre d'un stage (non crédité) et de les intégrer dans un projet de recherche ou de recherche-crédation.

Afin de soutenir l'initiative, l'axe Culture en région peut s'engager à offrir une bourse à la hauteur de 2 500 \$, avec une contribution équivalente de la part des organismes. Ce soutien viserait donc à encourager l'engagement des participant·es et à faire le pont entre les étudiant·es et le milieu professionnel. **À la fin du stage, l'étudiant·e doit fournir un rapport récapitulatif qui sera publié sur le site de la Chaire CREAT.**

Public visé :

- Étudiant·es de 1^{er}, 2^e et 3^e cycle ;
- Autres critères à discuter avec l'organisme partenaire ;
- **Il ne s'agit pas d'un stage crédité.**

Conditions d'admissibilité :

- La personne étudiante ne doit pas avoir déjà participé à ce programme ;
- Les organismes ont la possibilité de soumettre plusieurs candidatures au cours d'une même année.

Valeur des bourses :

- Contribution proposée de l'axe Culture en région de la CREAT :
 - o Jusqu'à 2500 \$* ;
 - o Gestion du processus de sélection, d'octroi et de suivi des bourses.
- Contribution attendue de l'organisme partenaire :
 - o Hébergement pendant la résidence ;
 - o Gestion de l'accueil de la personne boursière ;
 - o Participation au processus de sélection (facultative).

*La bourse est remise en deux versements. Le premier versement a lieu au début du stage. Le deuxième versement est remis une fois le rapport reçu et approuvé.

Dossier de candidature :

Le dossier doit contenir les éléments suivants :

- Description du projet pour lequel une contribution est demandée.
- Lien du projet avec l'axe Culture en région ;
- Pertinence de cette résidence de recherche ou de recherche-crédation au développement des connaissances dans votre domaine ;
- Calendrier prévu pour la réalisation du projet ;
- Budget nécessaire pour cette résidence de recherche ou de recherche-crédation ;
- Détail de la contribution de l'organisme, notamment avec une lettre d'appui qui confirme la réalisation du stage en collaboration avec l'organisme, ainsi que les contributions prévues ;
- Preuve d'inscription (une version non officielle sera acceptée).

Formulaire de candidature :

Les personnes doivent soumettre leur dossier via le formulaire suivant :

<https://forms.gle/b1ptwv7pUMtMtQdP6>

Pour toute question, veuillez contacter Naomie Allard, coordonnatrice de l'axe Culture en région, à l'adresse suivante : naomie.allard@uqo.ca